



Certificat

Traitement de l'amiante

Numéro AM572
validité du 19/11/2015
au 18/11/2016



Situation administrative et juridique

Date de création : 12/07/1971
Forme juridique : SARL

Dénomination sociale : SECTI

98 IMPASSE DES MURIERS
38260 MARCILLOLES

Capital : 8 000
Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE

Téléphone : 04 74 84 64 94 Fax : 04 74 84 66 89

Portable :
Responsabilité légale : SCHRECK VINCENT GÉRANT

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 713 680 601 00034
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 34657
Assurance Responsabilité travaux :
L'AUXILIAIRE 020-070287

Responsable Technique : SCHRECK VINCENT

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
L'AUXILIAIRE 020-070287

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2014

Site internet : www.secti.fr
E-mail : secti@secti.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	6	EFF2A	2 019 120	CA5
Dans l'activité	4	EFF1	184 027	CA1

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Ces secteurs d'activité sont donnés à titre d'information, sur déclaration de l'entreprise titulaire du présent certificat, suivant la liste établie en Annexe C de la norme NF X 46-011.

Code / étape*	Secteur d'activité	Date d'attribution(*)	Date d'échéance
1552 PROB	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Installations industrielles	14/12/2015	18/11/2016
* Abréviations PRE : pré-certification ; PROB : certification probatoire		(*) ou du plus récent renouvellement	

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises", promulguées par l'arrêté interministériel du 14 décembre 2012. En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Le Président de la commission

Richard THOMAS

Le Président de Qualibat

Alain MAUGARD